

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 5 février 2026 à 10h00
« Niveau de vie, patrimoine, consommation et épargne des retraités »

Document n° 7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Niveau de vie et patrimoine des seniors en comparaison internationale

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Niveau de vie, épargne et patrimoine des retraités dans les pays suivis par le COR

Dans la plupart des pays, les systèmes de retraite visent à assurer aux seniors un niveau de vie jugé « adéquat ». Le degré d'adéquation dépend de choix sociaux, de sorte que le niveau de vie des seniors diffère d'un pays à l'autre, selon la part des dépenses publiques consacrées aux retraites, mais aussi selon les comportements de consommation et d'accumulation patrimoniale.

La première partie de ce document propose une description du niveau de vie des retraités, de leurs sources de revenus et de leur position relative au sein de l'ensemble de la population. Elle s'intéresse également à la dispersion des niveaux de vie et à la pauvreté monétaire des seniors.

La seconde partie rend compte de l'aisance financière des retraités à partir d'indicateurs de consommation par âge et d'accumulation patrimoniale.

1. Le niveau de vie relatif des retraités français apparaît élevé en comparaison internationale et leur taux de pauvreté est plus faible

1.1 Les sources de revenus des seniors reflètent la conception des systèmes de retraite

Les seniors disposent de plusieurs sources de revenus (avant impôts) : les transferts publics, les transferts professionnels privés, les revenus du capital et les revenus du travail (selon la terminologie de l'OCDE). Les revenus du capital regroupent l'ensemble des revenus issus de la détention de patrimoine, qu'il s'agisse des revenus de l'épargne individuelle (en vue de la retraite ou non), des dividendes, des intérêts et des loyers.

La part respective de ces sources de revenus reflète la conception des systèmes de retraite, selon que l'étage de base assure une couverture minimale ou plus étendue. Dans le panel des pays suivis par le COR, trois groupes de pays peuvent être distingués :

- en Belgique, France, Italie, Espagne et Allemagne, au moins les deux tiers des revenus des 65 ans et plus proviennent des transferts publics ;
- en Suède et au Japon, plus de la moitié des revenus (avant impôts) est assurée par les transferts publics ;
- enfin, aux Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis et Canada, les transferts publics ne représentent qu'entre 30 % et 40 % des revenus des ménages de 65 ans et plus avant impôts.

Aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni, une part importante des revenus des seniors (65 ans et plus) provient des pensions professionnelles en capitalisation (environ 23 % en Suède et plus de 50 % aux Pays-Bas). À l'inverse, au Japon, au Canada et aux États-Unis, la part des revenus du travail dans le niveau de vie des seniors demeure relativement élevée (entre 30 % et 50 %).

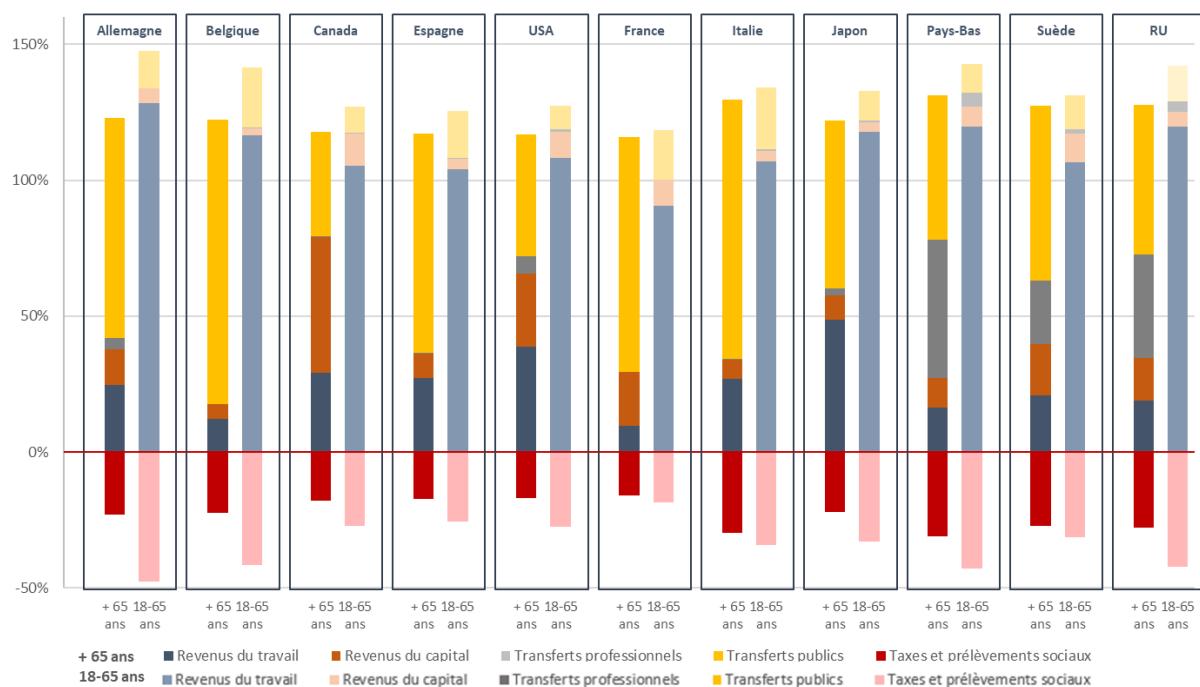
En général, entre 82 % à 85 % des revenus des personnes en âge d'être actives proviennent du travail ; cette part atteint 87 % en Allemagne et 89 % au Japon. Elle est en revanche plus faible en Italie (80 %) et surtout en France (77 %), où la part des transferts publics à destination des 18-65 ans est plus élevée, de l'ordre de 15 %.

Dans tous les pays étudiés, la part des revenus du patrimoine dans le niveau de vie est plus importante pour les seniors que pour l'ensemble de la population, même si l'écart est moins marqué en Italie et aux Pays-Bas.

Enfin, les seniors ont en général un taux moyen d'imposition (taxes et prélèvements sociaux) plus faible que l'ensemble de la population, à l'exception de la France, et dans une moindre mesure de l'Italie et de la Suède.

Ces disparités dans la composition des revenus doivent être appréciées en tenant compte du fait que, selon les pays, certaines dépenses, notamment en matière de santé ou d'éducation, sont plus ou moins prises en charge par des dispositifs publics.

Figure 1 – Composition du revenu disponible des ménages en 2023 par UC¹ (ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans et ménages dont la personne de référence a de 18 à 65 ans)



Lecture : en 2023, le niveau de vie des personnes vivant en Allemagne dans un ménage dont la personne de référence a plus de 65 ans est composé à 24,8 % de revenus du travail, 13 % de revenus du capital, 4,1 % de transferts professionnels privés et 81,1 % de transferts publics. Les taxes et prélèvements sociaux viennent le diminuer de 22,9 %.

Note : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

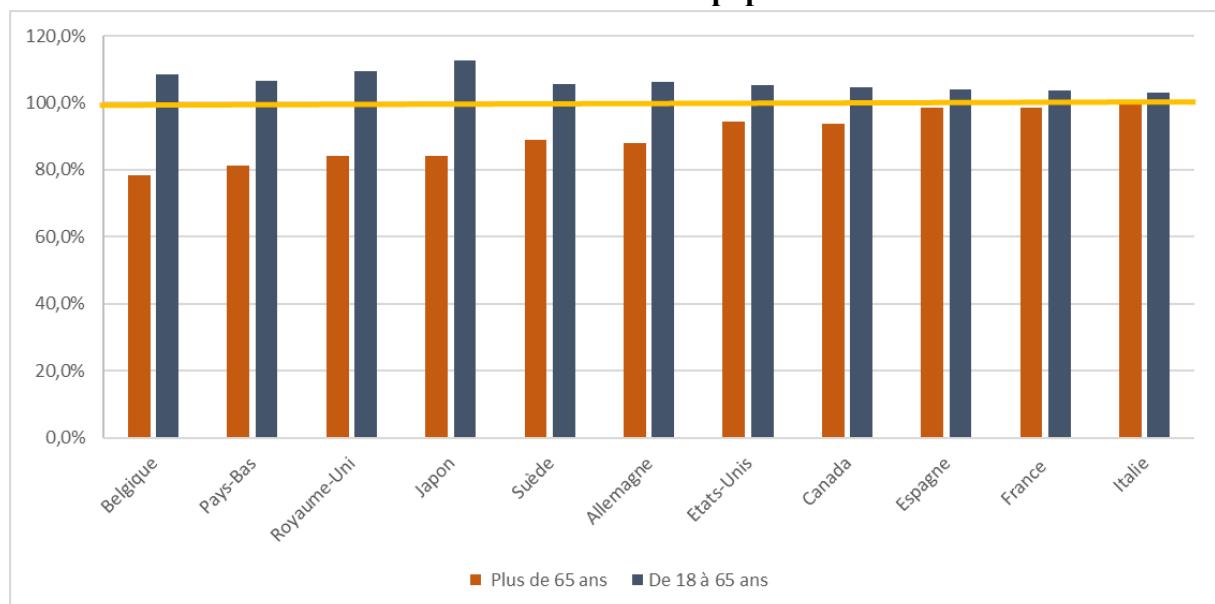
¹ Revenu équivalent par ménage qui tient compte de la taille du ménage, selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE.

1.2 Le niveau de vie relatif des seniors apparaît élevé en France par rapport aux autres pays examinés

Une fois pris en compte l'ensemble de ces composantes, le niveau de vie des personnes âgées de 65 ans et plus est généralement inférieur à celui de l'ensemble de la population. Il est ainsi le plus faible en Belgique et aux Pays-Bas, où il représente respectivement 78 % et 81 % du niveau de vie de l'ensemble de la population en 2023. À l'inverse, c'est en France, en Espagne et en Italie, où il atteint respectivement 98 %, 99 % et 100 %, que le niveau de vie relatif des 65 ans et plus est le plus élevé.

Le niveau de vie des seniors est dans tous les pays étudiés moins élevé que celui des personnes en âge d'être actives (18 à 65 ans). Plus le niveau de vie des personnes de plus de 65 ans est faible relativement à l'ensemble de la population, plus l'écart avec les personnes âgées de 18 à 65 ans est important : il est ainsi de 30 points en Belgique, contre moins de 4 points en Italie.

Figure 2 - Niveaux de vie des personnes en âge d'être actives et des seniors rapportés au niveau de vie de l'ensemble de la population en 2023



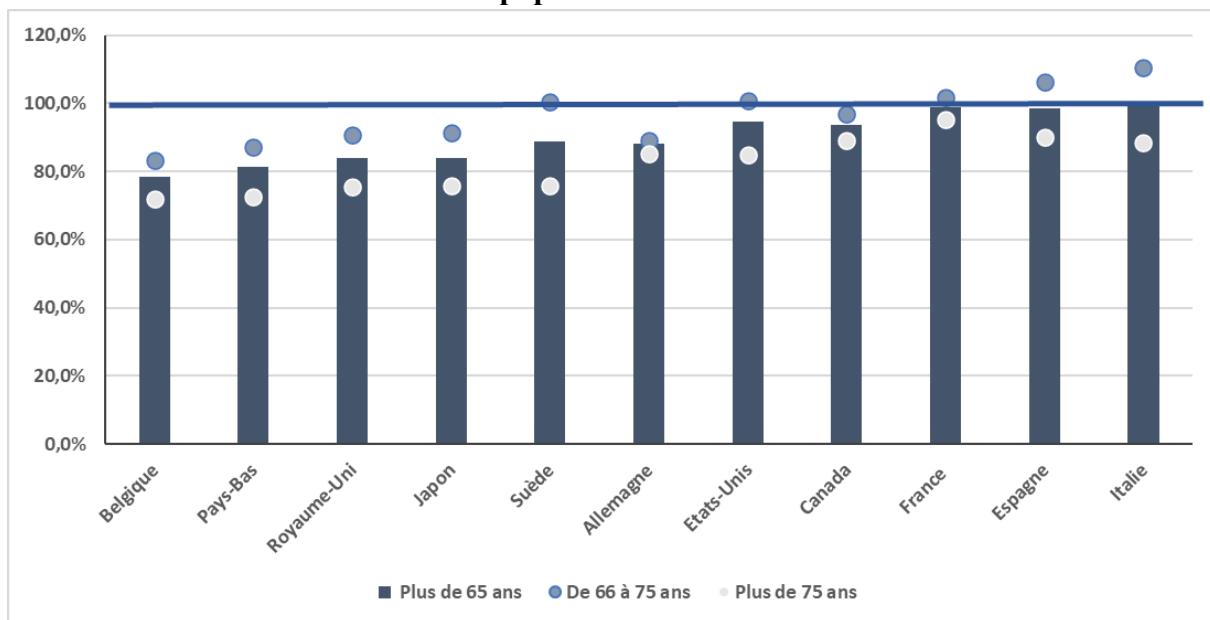
Lecture : en 2023, le niveau de vie des personnes vivant en Belgique dans un ménage dont la personne de référence a plus de 65 ans représente 78,3 % de celui de l'ensemble de la population et celui des personnes en âge d'être actives, 108,6 %.

Notes : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021. Les pays sont classés par ordre croissant de niveau de vie des plus de 65 ans.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

Le niveau de vie moyen des plus de 75 ans est inférieur à celui des 66-75 ans. Le décrochage est cependant faible en Allemagne (-4 points), en France (-7 points) et au Canada (-8 points), alors qu'il est très important en Suède (-25 points). Les écarts plus ou moins importants entre les 66-75 ans et les plus de 75 ans peuvent s'expliquer par l'importance du cumul entre emploi et retraite dans la tranche des 66-70 ans et par les règles d'indexation des pensions en vigueur.

Figure 3 - Niveaux de vie des seniors rapportés au niveau de vie de l'ensemble de la population en 2023



Lecture : en 2023, le niveau de vie des personnes vivant en Belgique dans un ménage dont la personne de référence a plus de 65 ans représente 78,3 % de celui de l'ensemble de la population, celui des personnes âgées de 66 à 75 ans, 83,4 % et celui des personnes de plus de 75 ans, 71,8 %.

Notes : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021. Les pays sont classés par ordre croissant de niveau de vie des plus de 65 ans.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

1.3 La dispersion des niveaux de vie des retraités est plus faible que celle des actifs, sauf aux États-Unis

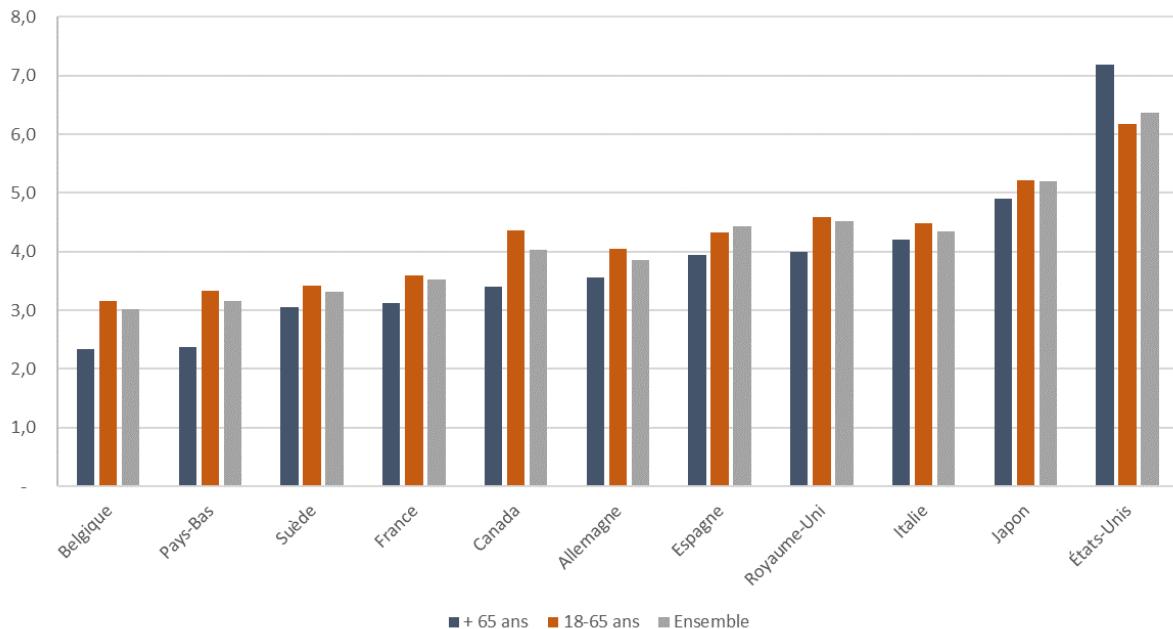
Le niveau de vie relatif rend compte des écarts entre retraités et population totale, mais ne permet pas d'apprécier les inégalités internes à la population des seniors. Celles-ci sont mesurées à l'aide du rapport interdécile D9/D1, qui rapporte le niveau de vie des 10 % de retraités les plus aisés au niveau de vie des 10 % les plus modestes².

Dans la plupart des pays étudiés, les inégalités de niveau de vie au sein des plus de 65 ans sont moins marquées que chez les 18-65 ans et dans l'ensemble de la population. Les États-Unis constituent une exception : le niveau de vie moyen élevé des seniors s'y accompagne d'inégalités particulièrement fortes.

Les inégalités sont les plus faibles en Belgique et aux Pays-Bas (rapport D9/D1 de 2,3 et 2,4). À l'opposé, ce rapport atteint 7,2 aux États-Unis et 4,9 au Japon. En France et dans les autres pays suivis par le COR, il se situe entre 3,1 et 4,5.

² Plus précisément, le rapport D9/D1 est le rapport entre la valeur inférieure de niveau de vie du neuvième dixième (qui regroupe les 10 % de personnes âgées de plus de 65 ans ayant le revenu le plus élevé) à la valeur supérieure du premier dixième (qui regroupe les 10 % des seniors ayant le revenu le plus faible).

Figure 4 – Dispersion des niveaux de vie, mesurée par le rapport interdécile D9/D1 du revenu disponible après impôts et transferts, en 2023



Lecture : en 2023, le rapport entre le 9^{ème} et le 1^{er} décile de niveau de vie est de 2,3 pour les personnes âgées de plus de 65 ans vivant en Belgique, de 3,2 pour celles de 18 à 65 ans et de 3,0 pour l'ensemble de la population.

Notes : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021. Les pays sont classés par ordre croissant de rapport D9/D1 des plus de 65 ans.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

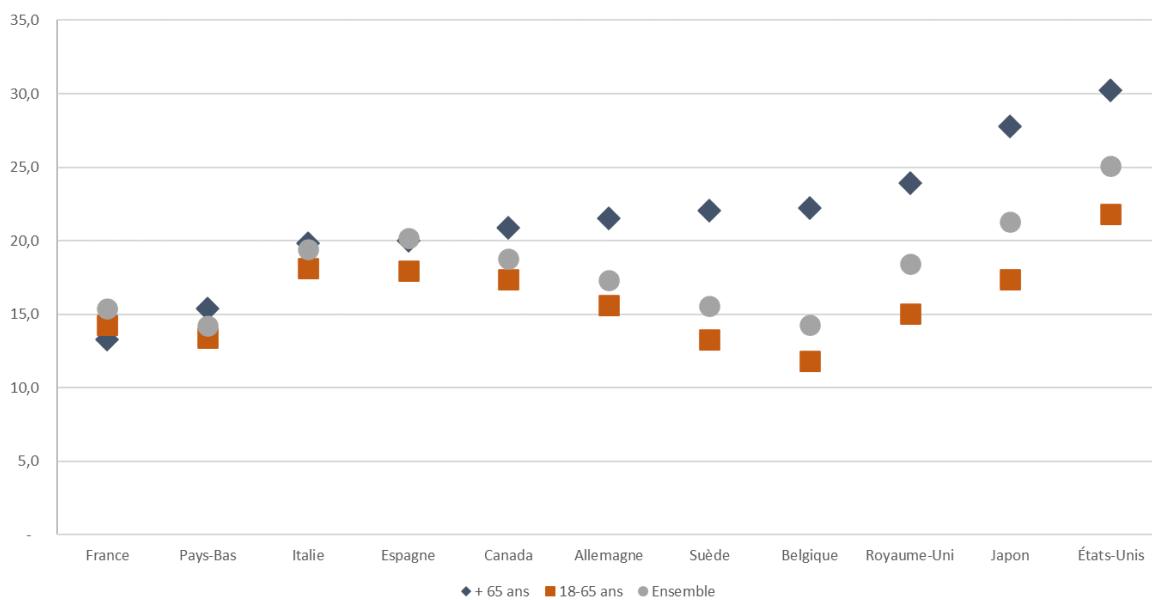
1.4 Taux et intensité de la pauvreté monétaire des seniors : des situations contrastées

Le taux de pauvreté des seniors, après impôts et transferts, défini au seuil de 60 % du revenu médian, est en 2023 le plus élevé aux États-Unis (30,2 %) et le plus faible en France et aux Pays-Bas (respectivement 13,3 % et 15,4 %).

Dans tous les pays, à l'exception de la France, le taux de pauvreté des seniors est supérieur à celui des personnes âgées de 18 à 65 ans. L'écart est particulièrement marqué au Japon et en Belgique (+10,4 points), au Royaume-Uni (+8,9 points), en Suède (+8,7 points) et aux États-Unis (+8,4 points).

Par rapport à l'ensemble de la population, les taux de pauvreté des plus de 65 ans restent proches en France, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne et au Canada. Ils sont nettement plus élevés dans les autres pays, notamment en Belgique (+8,0 points), au Japon (+6,5 points) et en Suède (+6,4 points).

Figure 5 – Taux de pauvreté des plus de 65 ans, des 18-64 ans et de l'ensemble de la population en 2023 (seuil de 60 %)



Lecture : en France, le taux de pauvreté (au seuil de 60 % du niveau de vie médian) des plus de 65 ans était de 13,3 %, celui des 18-65 ans de 14,3 % et celui de l'ensemble de la population de 15,4 % en 2023.

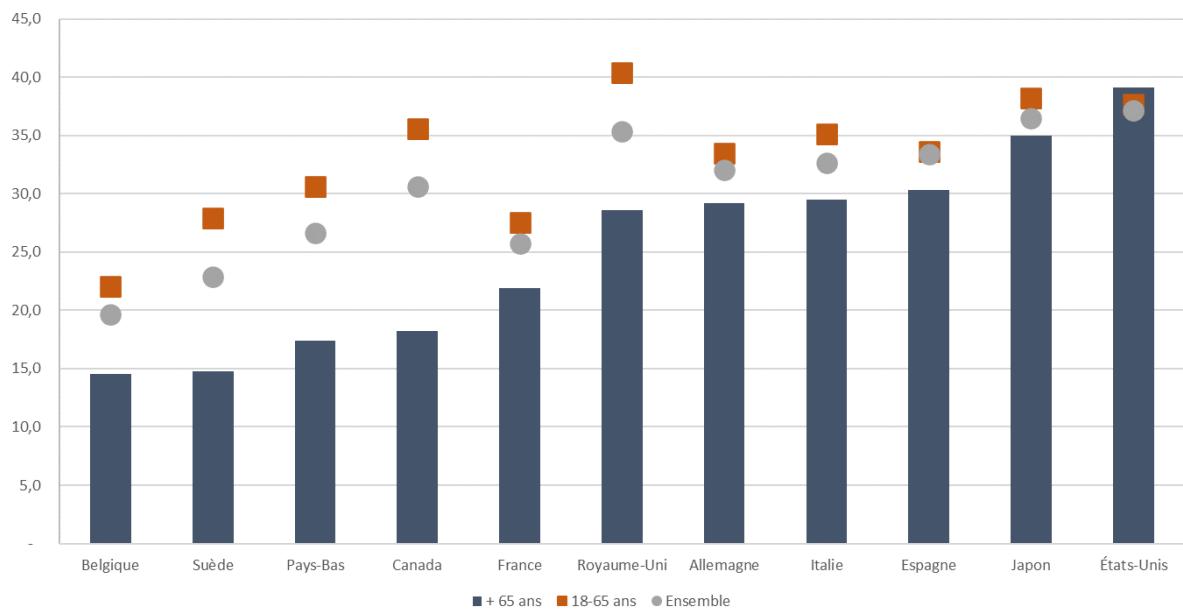
Notes : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

L'intensité de la pauvreté, mesurée par l'OCDE comme l'écart relatif entre le revenu moyen des personnes pauvres et le seuil de pauvreté, est généralement plus faible chez les seniors que dans l'ensemble de la population, à l'exception des États-Unis. Ce pays cumule un taux de pauvreté élevé et une forte intensité de la pauvreté (39,1 %), traduisant une précarité financière marquée chez les seniors.

La Belgique, la Suède, les Pays-Bas, le Canada, le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, la France se caractérisent par une intensité relativement faible de la pauvreté chez les seniors.

Figure 6 – Taux d'intensité de la pauvreté en 2023



Lecture : l'intensité de la pauvreté (au seuil de 60 % du niveau de vie médian) des plus de 65 ans vivant en Belgique était de 14,5 % en 2023, celui des 18-65 ans de 22,0 % et celui de l'ensemble de la population de 19,6 %. Notes : Allemagne, données 2022 et Japon, données 2021. Les pays sont classés par ordre croissant d'intensité de la pauvreté des plus de 65 ans.

Source : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025.

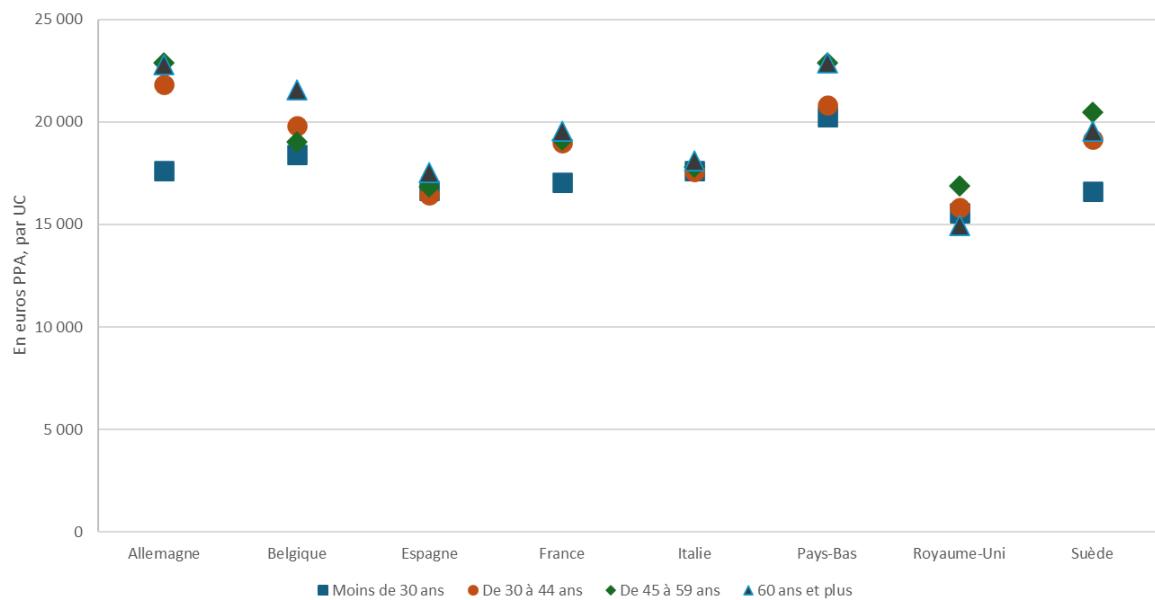
2. Épargne et patrimoine : des leviers d'ajustement du niveau de vie des retraités

Dans plusieurs pays, notamment en Europe continentale, le système de retraite vise à assurer aux retraités un niveau de vie relatif jugé satisfaisant par rapport aux actifs. L'appréciation de ce niveau de vie doit tenir compte des spécificités des retraités en matière de consommation, d'épargne et de détention de patrimoine.

2.1 Des profils de consommation différenciés selon l'âge et les pays

Un premier groupe de pays, composé de l'Espagne et de l'Italie, se caractérise par une consommation relativement stable sur cycle de vie. Dans le deuxième groupe de pays (Allemagne, Pays-Bas et France), la consommation des plus jeunes est moins élevée pour se stabiliser ensuite à un niveau plus élevé à partir de 30 ou 45 ans. La Suède et le Royaume-Uni se distinguent par une consommation élevée aux âges intermédiaires, puis une baisse pour les plus de 60 ans. Enfin, la Belgique apparaît comme un cas atypique, avec une consommation particulièrement élevée chez les 60 ans et plus par rapport aux autres classes d'âge.

Figure 7 – Consommation moyenne selon l'âge en 2020



Lecture : en Allemagne, la consommation des moins de 30 ans s'élevait en moyenne à 17 643 € par unité de consommation en 2020, celle des 30 à 40 ans et des 45 à 59 ans à respectivement 21 856 € et 22 896 € et celle des 60 ans et plus à 22 821 €.

Notes : Suède et Royaume-Uni, données 2015.

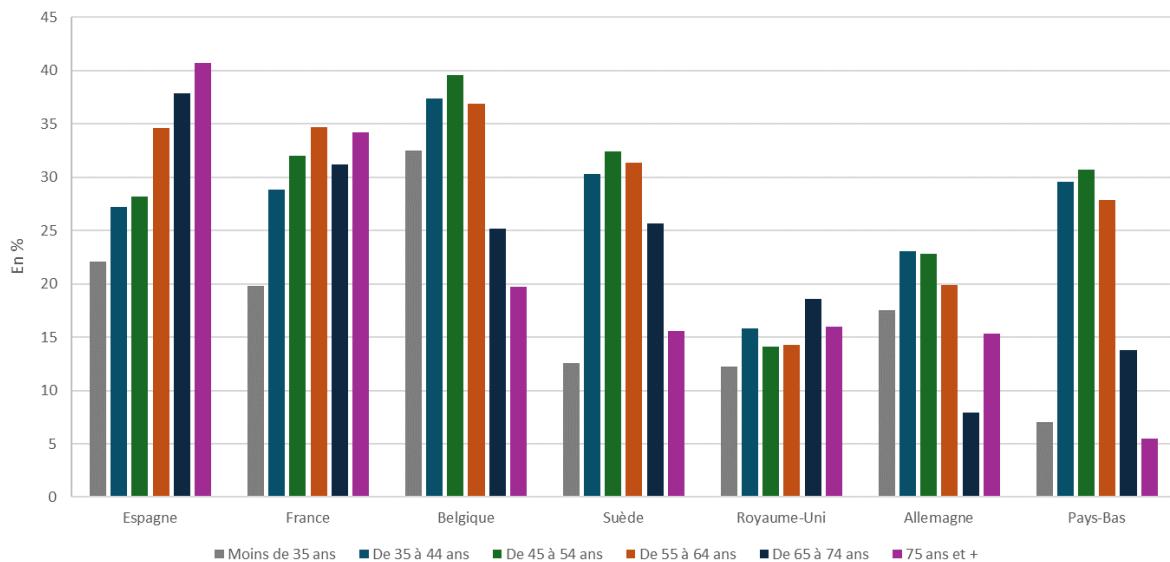
Source : Eurostat, série hbs_exp_t135, extraction 2025.

2.2 Des taux d'épargne élevés chez les seniors en France et en Espagne

De tous les pays européens suivis par le COR, l'Espagne et la France se caractérisent par des taux d'épargne³ des seniors très élevés relativement aux autres tranches d'âge et aux autres pays. Dans ces deux pays, le taux d'épargne médian augmente avec l'âge, alors qu'en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suède, les taux d'épargne des plus de 65 ans sont très inférieurs à ceux des personnes d'âge actif. Dans ces pays, le profil des taux d'épargne par âge est en forme de U inversé (faible aux âges les plus jeunes, plus important en âge d'être actif et plus faible aux âges les plus élevés), conforme à ce qui peut être de prime abord attendu. La situation au Royaume-Uni est relativement singulière puisque le taux d'épargne médian varie peu avec l'âge.

³ Le taux d'épargne utilisé ici est issu d'Eurostat (série ICW). Il s'agit d'un taux d'épargne médian, issue d'une mesure statistique expérimentale fondée sur l'appariement des données microéconomiques de trois enquêtes ménages (EU-SILC pour les revenus, Household Budget Survey pour la consommation et HFCS pour le patrimoine). Les données ICW doivent donc être analysées pour la comparaison des profils par âge et par pays, et non en niveau.

Figure 8 – Taux d'épargne médian selon l'âge en 2020



Lecture : en Espagne, le taux d'épargne des moins de 35 ans était estimé à 22,1 % en 2020, celui des personnes âgées de 35 à 44 ans à 27,2 %, des 45-54 ans à 28,2 %, des 55 à 64 ans, 34,6 %. Enfin, le taux d'épargne des 65 à 74 ans était évalué à 37,9 % et celui des 75 ans et plus à 40,7 %.

Notes : Suède et Royaume-Uni, données 2015. Les pays sont classés par taux d'épargne croissant des personnes âgées de 75 ans et plus.

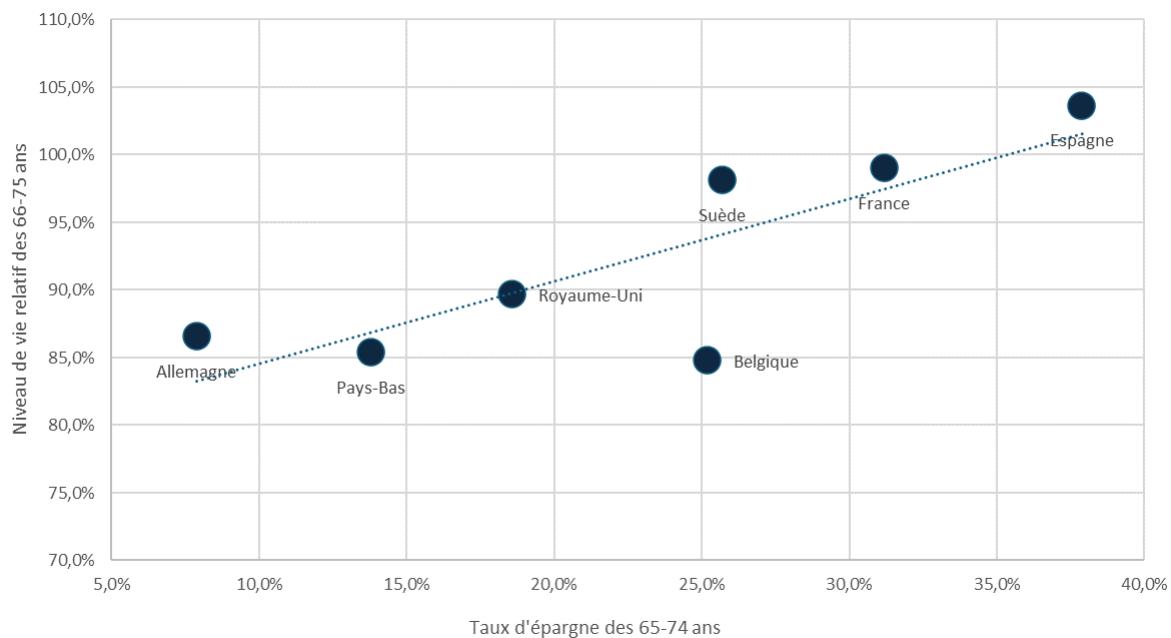
Source : Eurostat, série icw_sr_01, extraction 2025.

La figure suivante montre une corrélation positive entre le taux d'épargne des ménages âgés de 65 à 74 ans et le niveau de vie des 66-75 ans rapporté à celui de l'ensemble de la population : dans les pays où les seniors ont un niveau de vie relatif élevé, ils épargneraient davantage après la retraite, même si les taux d'épargne agrègent des effets d'âge, de génération et de contexte macroéconomique.

Ce constat est particulièrement marqué pour la France et l'Espagne qui se caractérisent par un niveau de vie relatif et un taux d'épargne élevés des seniors, tandis que la consommation des 60 ans et plus est globalement équivalente à celle des 45–59 ans. Cette configuration suggère potentiellement l'existence de marges d'ajustement face à une baisse future de la générosité des systèmes de retraite.

À l'inverse, dans des pays comme les Pays-Bas ou l'Allemagne, le niveau de vie relatif des seniors est plus faible, de même que leur taux d'épargne, alors même que la consommation des 60 ans et plus reste proche à celle des 45–59 ans. Ce constat suggère que, dans ces pays, les marges d'ajustement sur les revenus des retraités seraient plus réduites dans le futur.

Figure 9 – Taux d'épargne médian et niveau de vie relatif des 65-74 ans



Lecture : en Allemagne, le taux d'épargne des personnes âgées de 65 à 74 ans était estimé à 7,9 % en 2020 alors que le niveau de vie des 66 à 75 ans représentait 86,5 % de celui de l'ensemble de la population.

Notes : données OCDE 2021 pour le niveau de vie relatif ; données Eurostat 2020 pour le taux d'épargne (Suède et Royaume-Uni, 2015).

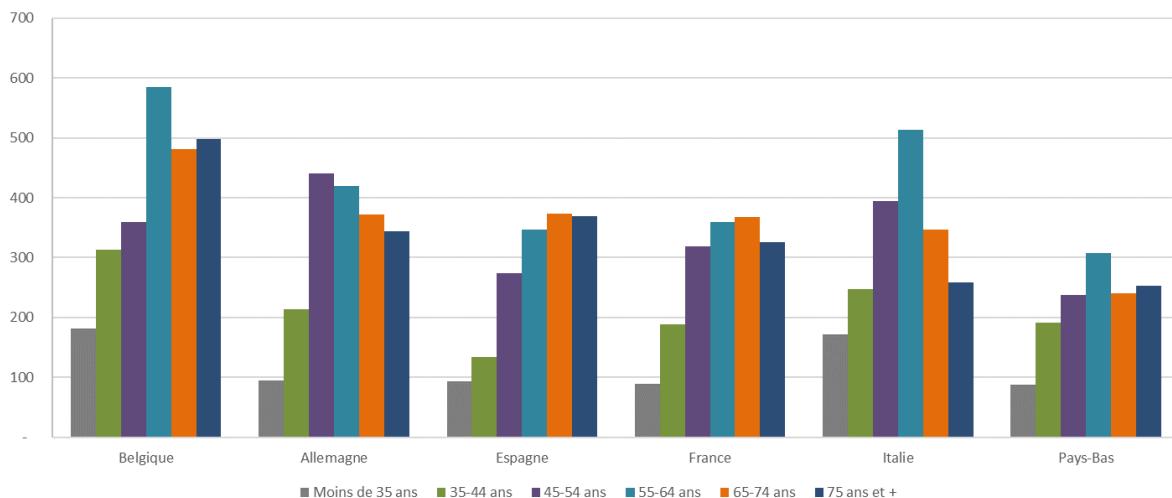
Sources : base de données sur la distribution des revenus de l'OCDE, extraction 2025 et Eurostat, série icw_sr_01, extraction 2025.

2.3 Le patrimoine continue de croître aux âges élevés

Cette analyse des capacités actuelles d'épargne des seniors peut être complétée par les profils d'accumulation patrimoniale selon l'âge⁴. Dans l'ensemble des pays suivis par le COR, le patrimoine médian augmente avec l'âge, atteignant un maximum autour de 55-64 ans (Belgique, Italie, Pays-Bas) ou 65-74 ans (Espagne, France), avant de se stabiliser ou de diminuer légèrement aux âges les plus élevés. Les ménages néerlandais se distinguent par des niveaux de patrimoine plus faibles à tous les âges.

⁴ Ici encore, il faut garder à l'esprit que ces données combinent effets d'âge, de génération et de moment.

Figure 10 – Patrimoine net médian selon l'âge, en milliers d'euros courants, en 2021

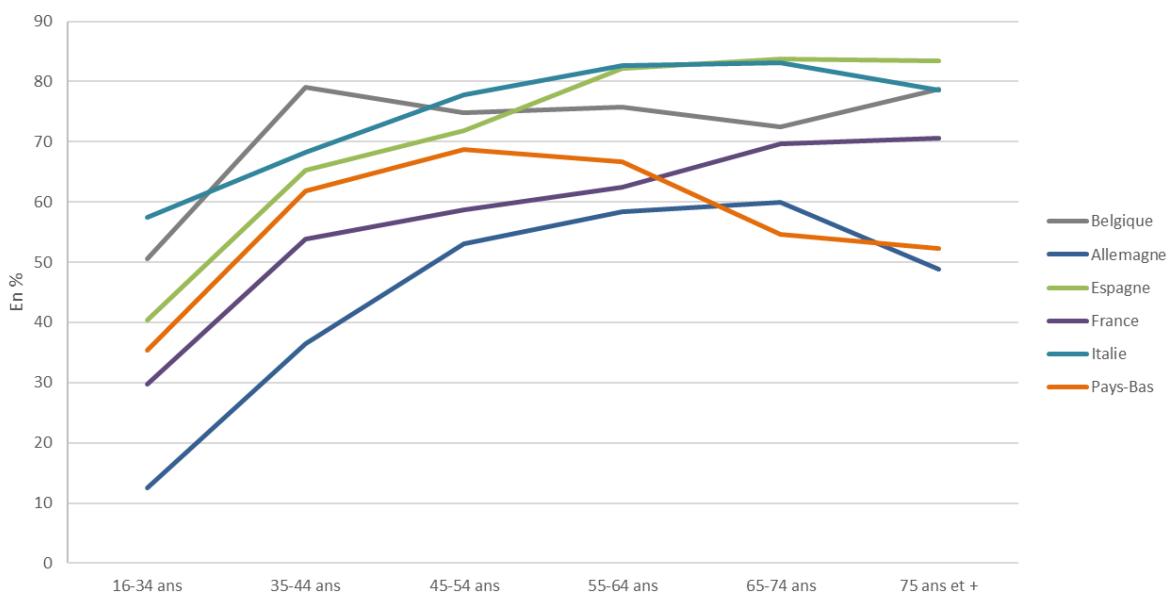


Lecture : en Belgique, le patrimoine net médian passe de 182 000 euros pour les moins de 35 ans à 498 000 euros pour les 75 ans et plus en 2021 (313 000 euros pour les 35-44 ans, 360 000 euros pour les 45-54 ans, 585 000 euros pour les 55-64 ans et 482 000 euros pour les 65-74 ans).

Source : European Central Bank, *The Household Finance and Consumption Survey*, vague 2021.

Ces profils patrimoniaux sont étroitement liés à la détention de la résidence principale. Dans les pays méditerranéens (Espagne, Italie et France), les taux de détention sont élevés chez les seniors (supérieurs à 70 %), tandis qu'ils sont plus faibles aux Pays-Bas et en Allemagne (inférieurs à 60 %). En France et en Espagne, la détention du logement principal augmente continûment avec l'âge, alors que dans d'autres pays certains seniors liquident une partie de leur patrimoine immobilier pour financer leur retraite ou leur prise en charge en institution.

Figure 11 – Taux de détention de la résidence principale, par âge, en 2021



Lecture : en Belgique, 50,6 % des ménages âgés de 16 à 34 détiennent leur résidence principale en 2021, ce taux est de 78,8 % pour les 75 ans et plus (79 % pour les 35-44 ans, 74,8 % pour les 45-54 ans, 75,8 % pour les 55-64 ans et 72,4 % pour les 65-74 ans).

Source : European Central Bank, *The Household Finance and Consumption Survey*, vague 2021.

La détention du logement principal peut également être considérée par les ménages comme un moyen de compenser la baisse du niveau de vie au moment du passage à la retraite, les loyers implicites étant une source de revenus pour les ménages propriétaires.